

La Francophonie

A-Généralités

Qu'est- ce que le Francophonie : le terme francophonie est apparu pour la première fois vers 1880, lorsqu'un géographe français, Onesime Reclus, l'utilise pour désigner l'ensemble des personnes et des pays parlant le français. On parle désormais de francophonie avec un « f » minuscule pour désigner les locuteurs de français et de Francophonie avec un « F » majuscule pour figurer le dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays francophones

274 millions de locuteurs: La francophonie, ce sont tout d'abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français. Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2014, estime leur nombre à 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents.

Dès les premières décennies du XXe siècle, des francophones prennent conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, propice aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Ils se sont constitués depuis en une multitude d'associations et regroupements dans le but de faire vivre la francophonie au jour le jour. Parmi ces organisations, on peut citer les associations professionnelles, les regroupements d'écrivains, les réseaux de libraires, d'universitaires, de journalistes, d'avocats, d'ONG et, bien sûr, de professeurs de français.

La Francophonie institutionnelle : depuis 1970 et la création de l'agence de coopération culturelle et technique (ACCT) – devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) – les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 84 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF.

Ce dispositif est fixé par la Charte de la Francophonie adoptée en 1997 au Sommet de Hanoi (Vietnam) et révisée par la Conférence ministérielle en 2005 à Antananarivo (Madagascar) :

- Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement – le Sommet de la Francophonie –, qui se réunit tous les deux ans, est la plus haute des instances politiques décisionnelles.
- La Secrétaire générale de la Francophonie est la clé de voûte de ce dispositif. Michaëlle Jean a été désignée à ce poste par le Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar (Sénégal).
- L'Organisation internationale de la Francophonie met en œuvre la coopération multilatérale francophone au côté de quatre opérateurs :
 - l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
 - TV5Monde, la chaîne internationale de télévision
 - l'Association internationale des maires francophones (AIMF)
 - l'Université Senghor d'Alexandrie

La Francophonie dispose aussi d'un organe consultatif: l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Missions et objectif de l'OIF

Objectifs

- Instauration et développement de la démocratie.
- Prévention, gestion et règlement des conflits, et soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme.
- Intensification du dialogue des cultures et des civilisations
- Rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle.
- Renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies.
- Promotion de l'éducation et de la formation.

Missions

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
 - Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
 - Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.
 - Développer la coopération au service du développement durable.
- Une attention particulière est accordée aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux TIC.

Source : <https://www.francophonie.org/-Qu-est-ce-que-la-Francophonie-.html>

B- La Francophonie littéraire

Définir l'essence de la littérature francophone paraît simple, de premier abord : il s'agit en effet de toute littérature produite en langue française, mais hors du territoire français de la Métropole. Ainsi, se trouvent incluses les littératures de langue française de l'**Afrique**, du **Maghreb**, des **Antilles**, ou encore du **Québec**, de la **Belgique** ou de la **Suisse Romande**.

Pourtant, la situation des écrivains francophones est plus complexe, et relève d'autres différences que le seul décentrement géographique : les écrivains francophones se situent en effet à **la croisée des langues**. Tous les pays francophones connaissent une situation **d'entre-deux**, puisqu'il y a la **coexistence de plusieurs langues**, dont le français. Ainsi, en Algérie, le français, langue du colonisateur, entre en concurrence avec l'Arabe ; dans les pays d'Afrique, existent différentes langues ou dialectes en plus du français ; dans les Antilles, le français côtoie le créole...

L'écrivain francophone doit ainsi choisir parmi la multiplicité des langues auxquelles il est confronté :

A dix-neuf ans, j'avais senti que j'avais un bilinguisme qui boîtaît des deux jambes. Assia Djebar [1]

Nous avons ici deux langues : une qui passait pour "la bonne" mais dont nous ne nous servions mal parce qu'elle n'était pas à nous ; l'autre qui était soi disant pleine de fautes mais dont nous nous servions bien parce qu'elle était à nous. [2]

Cela qui fait de l'écrivain francophone un **symbole de la position de tout poète** : le fait de choisir le bon mot, de créer une langue propre à traduire des émotions nouvelles... est un phénomène propre à tout poète ou écrivain :

On parle dans sa propre langue. On écrit en langue étrangère. [3]

L'écrivain francophone vit cette situation de façon encore plus exacerbée, puisqu'il doit choisir entre trois instances différentes : la langue du quotidien - elle-même double - et la langue de création. Lise Gauvin a développé cette idée autour de la notion de **surconscience linguistique**. [4]

On peut donc développer une approche de la littérature francophone en fonction de la **réflexion autour de la langue**. En effet, cette littérature romanesque thématise le rapport problématique à la langue, qui devient parfois le moteur principal de l'écriture. Plusieurs attitudes sont possibles face à la présence de plusieurs langues.

Dans les pays ayant été colonisés par la France, le rapport à la langue française est parfois source d'une réflexion sur l'aspect **éthique** d'une culture car il s'agit du symbole d'un peuple qui a fait subir des épreuves sanglantes à un autre. Ainsi, certains écrivains explorent parfois dans leurs écrits la prise de conscience de la barbarie d'un peuple, et le **rejet de la langue française** qui lui est associée.

Je me suis rendu compte, à partir d'un certain moment, que le français était ma langue pour penser, pour avoir des amis, pour communiquer avec des amis, mais que dès que l'affectivité et le désir étaient là, cette langue me devenait désert. Ce désert est investi des scènes de violence et de la guerre des ancêtres, de la chute des cavaliers qui sont tombés dans le combat. (...) J'ai senti que pour moi dans le français, il y a du sang dans cette langue. [5]

Mais la majorité de ces écrivains dépassent cette aporie d'une langue sanglante : **la création littéraire** devient alors le moyen de réconcilier les deux langues. Une des veines de la littérature francophone vise ainsi à **faire cohabiter deux langues** afin de ne pas établir de hiérarchies entre celles-ci. L'oeuvre littéraire de fait l'écho de la coexistence, dans la vie des auteurs, de plusieurs langues : devant l'impossibilité de choisir une langue plutôt qu'une autre, certains en inventent une nouvelle, **celle de la Création**, qui permet de concilier deux aspects d'une même personne ou d'une même culture.

Cela donne lieu au développement d'une **poétique originale** qui peut s'orienter dans diverses voies et mettre l'accent soit sur la **création verbale** (création de **néologismes** qui allient le français et l'autre langue - ou simplement incorporation de termes non français dans le texte français), soit sur la tentative de retrouver dans la langue française, "l'ombre de la langue perdue" (Assia Djébar), par

les sonorités de la langue originelle. L'inconfort dans le bilinguisme devient source de **fécondité littéraire** :

Parfois je m'invente, tel un naufragé, dans toute l'étendue de ma langue. (Gaston Miron)

La situation du francophone est donc à la fois synonyme de perte, de naufrage, de déperdition, mais aussi et surtout d'invention, de création, de dynamisation de **l'imaginaire**.

Une littérature jeune mais déjà...L'émergence de la littérature francophone est relativement récente dans l'histoire de l'art : il s'agit d'une littérature jeune, mais dont on peut déjà dégager différentes phases, en plus de la simple répartition géographique (qui permet un autre classement possible). Cette évolution suit le rapport que les écrivains ont entretenu avec la langue française :

Soit un rapport de domination du modèle français, dans ce cas, la langue française est appréhendée comme la langue noble à imiter ou à adopter au détriment de l'autre langue (c'est le cas des écrivains de la Négritude).

La langue française est pour la plupart des pays francophones la langue du colonisateur : elle est parfois considérée comme la langue de culture qui permet d'**atteindre l'universel** (d'après Senghor) d'où la nécessité d'un certain purisme :

Il faut combattre les modifications quand [elles] ne s'harmonisent pas avec les caractères fondamentaux du français. Senghor

Soit un rapport obligé à la langue du dominant : la langue française est à la fois moteur de reniement et de ralliement. On retrouve cette idée chez Kateb Yacine, écrivain algérien. Un des personnages conseille son fils, dans un discours teinté d'un regret amer :

"Laisse l'arabe pour l'instant. Je ne veux pas que, comme moi, tu sois assis entre deux chaises. (...) En temps normal, j'aurais pu être moi-même ton professeur de lettres, et ta mère aurait fait le reste. Mais où pourrait conduire une pareille éducation ? La langue française domine. Il te faudra la dominer, et laisser en arrière tout ce que nous t'avons inculqué dans ta plus tendre enfance. Mais une fois passé maître dans la langue française, tu pourras sans danger revenir avec nous à ton point de départ." Kateb Yacine [7]

Soit un rapport d'autonomisation plus ou moins large de la littérature francophone par rapport à une littérature mère

Dans ce cas, les écrivains aspirent à la valorisation d'une **littérature dite "mineure"** et de ses spécificités, par différentes voies, dont la valorisation lexicale de l'autre langue, ou par le détournement de la langue française :

La langue française me colonise et je la colonise à mon tour, ce qui finalement donne bien une autre langue. (Tchicaya U Tam' Si)

De temps à autre il est bon et juste
De conduire à la rivière la langue française
Et de lui frotter le corps
Avec des herbes parfumées
Qui poussent en amont
De mes vertiges d'ancien nègre marron.

René Depestre – 1985

Notes

- [1] *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997 : Entretiens avec Lise Gauvin, p. 29.
- [2] C. F. Ramuz, lettre à son éditeur - Ecrivain suisse.
- [3] Jean-Paul Sartre, *Les Mots*.
- [4] Surconscience linguistique : théorie développée par Lise Gauvin.
- [5] *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997 : Entretiens avec Lise Gauvin, p. 25.
- [6] Kateb Yacine, *Le Polygone Étoilé*, p. 180.

Source :Elodie Gaden (www.lettres-et-arts.net/litteratures-francophones-etrangees/enjeux-francophonie